

EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS
DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction
de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers

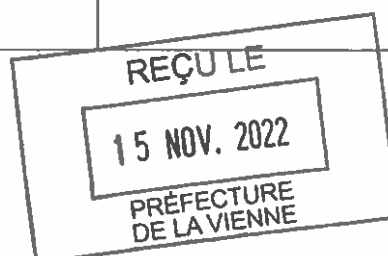
Comité de Direction du	9 novembre 2022	à	18h00
------------------------	-----------------	---	-------

Date de la convocation	19 octobre 2022
------------------------	-----------------

Président de séance	Mme Florence JARDIN, Présidente
---------------------	---------------------------------------

Membres en exercice	26
Quorum	14

Présents Titulaires	14	Florence JARDIN – Charles REVERCHON-BILLOT – Philippe PRIOUX – Clémence POURROY – Béatrice VANNESTE – Claude EIDELSTEIN – Christophe JAULIN – François BLANCHARD – Alois GABORIT – Bernard PETERLONGO – Thierry MINSE – Sébastien HERMOUET – Bernard MAUZE – Hugues BAALOUCH	
Présents Suppléants	1	Julie FONTAINE	
Absents	12	Dominique CAMAILLE – Jean-François DELAGE – Nicolas REVEILLAUD – Jean-Michel BRUNET – Jean-Charles AUZANNEAU – Julie REYNARD – Thomas MARCHADIER – Dominique CLEMENT – Joël COMPAIN – Aurélien BOURDIER – Léonore MONCOND'HUY – Rodolphe BOUIN	
Mandats	0	Mandants	Mandataires



Comité de Direction du 9 novembre 2022

EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

Délibération
n°2022-012

Ordre de mission permanent pour les déplacements de la Directrice

Mme Florence JARDIN donne lecture du rapport suivant :

VU la délibération n°2021-011 du Comité de Direction du 19 janvier 2021 sur l'indemnisation des frais de déplacement des agents,

CONSIDERANT que pour mener à bien ses missions, les déplacements professionnels sont indissociables du poste de directrice,

Il vous est proposé :

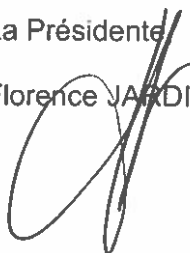
- D'approuver la mise en place d'un ordre de mission permanent pour tous les déplacements professionnels qui seraient effectués par la Directrice, dans le cadre de ses missions, en France et à l'international ;
- D'approuver la validité de cet ordre de mission jusqu'au 31 octobre 2023.

POUR	15
CONTRE	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

RESULTAT
DU VOTE

ADOPTÉE

La Présidente
Florence JARDIN



EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction
de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers

Comité de Direction du	9 novembre 2022	à	18h00
------------------------	-----------------	---	-------

Date de la convocation	19 octobre 2022
------------------------	-----------------

Président de séance	Mme Florence JARDIN, Présidente
---------------------	------------------------------------



Membres en exercice	26
Quorum	14

Présents Titulaires	14	Florence JARDIN – Charles REVERCHON-BILLOT – Philippe PRIOUX – Clémence POURROY – Béatrice VANNESTE – Claude EIDELSTEIN – Christophe JAULIN – François BLANCHARD – Alois GABORIT – Bernard PETERLONGO – Thierry MINSE – Sébastien HERMOUET – Bernard MAUZE – Hugues BAALOUCH	
Présents Suppléants	1	Julie FONTAINE	
Absents	12	Dominique CAMAILLE – Jean-François DELAGE – Nicolas REVEILLAULT – Jean-Michel BRUNET – Jean-Charles AUZANNEAU – Julie REYNARD – Thomas MARCHADIER – Dominique CLEMENT – Joël COMPAIN – Aurélien BOURDIER – Léonore MONCOND'HUY – Rodolphe BOUIN	
Mandats	0	Mandants	Mandataires

Comité de Direction du 9 novembre 2022

EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

Délibération
n°2022-013

Fixation de la rémunération des guides-conférenciers

Mme Florence JARDIN donne lecture du rapport suivant :

VU l'article R133-10 du Code du tourisme, le Comité de Direction délibère sur la fixation des effectifs minimum et le tarif de leurs rémunérations ;

VU la délibération n°2017-055 du 17 février 2017 du Conseil communautaire de Grand Poitiers portant sur la modification des statuts de l'Office de tourisme communautaire prenant acte de l'extension de son périmètre d'intervention correspondant à celui du nouvel établissement public issu de la fusion des 5 EPCI ;

VU l'article 8, du Chapitre 1, du Titre II des statuts de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers, précisant les attributions du Comité de Direction, notamment sur les conditions générales d'emploi et de rémunération des personnels ;

Des visites guidées sont proposées par l'Office de Tourisme à différents publics. Ces visites sont accompagnées par les guides-conférenciers rémunérés à la vacation horaire.

Actuellement le montant de la vacation horaire est de 20€ brut ; afin de pouvoir rémunérer les guides-conférenciers en étant dans la moyenne nationale, il est nécessaire d'actualiser le montant de cette vacation horaire.

Il vous est proposé :

- De fixer le montant de la vacation horaire à 22€ brut à partir du 1^{er} janvier 2023. Ces vacations seront augmentées conformément à la Convention Collective, dans le cadre d'une visite guidée en langue française ou étrangère et/ou les dimanches, jours fériés, et après 21 heures.

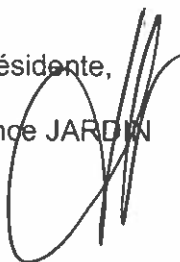
POUR	15
CONTRE	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

RESULTAT
DU VOTE

ADOPTÉE

La Présidente,

Florence JARDIN



EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction
de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers

Comité de Direction du	9 novembre 2022	à	18h00
------------------------	-----------------	---	-------

Date de la convocation	19 octobre 2022
------------------------	-----------------

Président de séance	Mme Florence JARDIN, Présidente
---------------------	---------------------------------------

Membres en exercice	26
Quorum	14

Présents Titulaires	14	Florence JARDIN – Charles REVERCHON-BILLOT – Philippe PRIOUX – Clémence POURROY – Béatrice VANNESTE – Claude EIDELSTEIN – Christophe JAULIN – François BLANCHARD – Alois GABORIT – Bernard PETERLONGO – Thierry MINSE – Sébastien HERMOUET – Bernard MAUZE – Hugues BAALOUCH	
Présents Suppléants	1	Julie FONTAINE	
Absents	12	Dominique CAMAILLE – Jean-François DELAGE – Nicolas REVEILLAULT – Jean-Michel BRUNET – Jean-Charles AUZANNEAU – Julie REYNARD – Thomas MARCHADIER – Dominique CLEMENT – Joël COMPAIN – Aurélien BOURDIER – Léonore MONCOND'HUY – Rodolphe BOUIN	
Mandats	0	Mandants	Mandataires

REÇU LE

15 NOV. 2022

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

Comité de Direction du 9 novembre 2022

EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

Délibération
n°2022-014

Demande de classement de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers en 1^{ère} Catégorie

Mme Florence JARDIN donne lecture du rapport suivant :

Le Code du Tourisme, notamment son article D.133-20, et l'arrêté ministériel du 12 novembre 2010 modifié par l'arrêté du 16 avril 2019 ont fixé les critères de classement relatif aux Offices de Tourisme.

Ces critères traduisent certaines orientations fortes :

- Le maintien d'un accueil physique de qualité, notamment pour la clientèle étrangère ;
- Un renforcement du recours aux nouvelles technologies (site internet multilingue et réseaux sociaux) pour l'information du public (avant et pendant le séjour) et le traitement de la satisfaction de la clientèle (après le séjour).

Il vous est proposé :

- Que l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers engage les démarches nécessaires à l'obtention du classement en 1^{ère} catégorie.

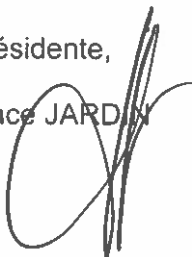
POUR	15
CONTRE	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

RESULTAT
DU VOTE

ADOPTÉE

La Présidente,

Florence JARDIN



EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction
de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers

Comité de Direction du	9 novembre 2022	à	18h00
------------------------	-----------------	---	-------

Date de la convocation	19 octobre 2022
------------------------	-----------------

Président de séance	Mme Florence JARDIN, Présidente
---------------------	---------------------------------------

Membres en exercice	26
Quorum	14

Présents Titulaires	14	Florence JARDIN – Charles REVERCHON-BILLOT – Philippe PRIOUX – Clémence POURROY – Béatrice VANNESTE – Claude EIDELSTEIN – Christophe JAULIN – François BLANCHARD – Alois GABORIT – Bernard PETERLONGO – Thierry MINSE – Sébastien HERMOUET – Bernard MAUZE – Hugues BAALOUCH	
Présents Suppléants	1	Julie FONTAINE	
Absents	12	Dominique CAMAILLE – Jean-François DELAGE – Nicolas REVEILLAULT – Jean-Michel BRUNET – Jean-Charles AUZANNEAU – Julie REYNARD – Thomas MARCHADIER – Dominique CLEMENT – Joël COMPAIN – Aurélien BOURDIER – Léonore MONCOND'HUY – Rodolphe BOUIN	
Mandats	0	Mandants	Mandataires

REÇU LE
15 NOV. 2022
PRÉFECTURE
DE LA VIENNE

Comité de Direction du 9 novembre 2022

EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

Délibération
n°2022-015

Engagement du nombre de jours d'ouverture de l'Office de Tourisme
Communautaire Grand Poitiers – BIT de Poitiers

Mme Florence JARDIN donne lecture du rapport suivant :

Le Code du Tourisme, plus particulièrement son article D.133-20, et l'arrêté ministériel du 12 novembre 2010 modifié par l'arrêté du 16 avril 2019 ont fixé les critères de classement relatif aux Offices de Tourisme et notamment le nombre de jours d'ouverture par an.

L'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers doit s'engager à ouvrir son espace d'accueil de Poitiers, en tant que bureau d'information touristique principal, au moins 240 jours par an, pour une durée minimale de 4 heures par jour et de 1680 heures par an.

Il vous est proposé :

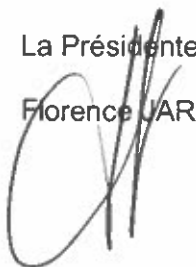
- De confirmer cet engagement nécessaire à l'obtention du classement en 1^{ère} catégorie.

POUR	15
CONTRE	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

RESULTAT
DU VOTE

ADOPTÉE

La Présidente,
Florence JARDIN



EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

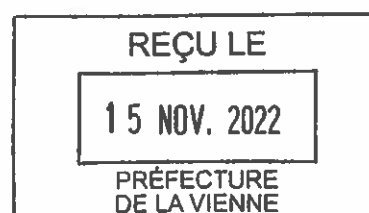
DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction
de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers

Comité de Direction du	9 novembre 2022	à	18h00
------------------------	-----------------	---	-------

Date de la convocation	19 octobre 2022
------------------------	-----------------

Président de séance	Mme Florence JARDIN, Présidente
---------------------	------------------------------------



Membres en exercice	26
Quorum	14

Présents Titulaires	14	Florence JARDIN – Charles REVERCHON-BILLOT – Philippe PRIOUX – Clémence POURROY – Béatrice VANNESTE – Claude EIDELSTEIN – Christophe JAULIN – François BLANCHARD – Alois GABORIT – Bernard PETERLONGO – Thierry MINSE – Sébastien HERMOUET – Bernard MAUZE – Hugues BAALOUCH	
Présents Suppléants	1	Julie FONTAINE	
Absents	12	Dominique CAMAILLE – Jean-François DELAGE – Nicolas REVEILLAULT – Jean-Michel BRUNET – Jean-Charles AUZANNEAU – Julie REYNARD – Thomas MARCHADIER – Dominique CLEMENT – Joël COMPAIN – Aurélien BOURDIER – Léonore MONCOND'HUY – Rodolphe BOUIN	
Mandats	0	Mandants	Mandataires

Comité de Direction du 9 novembre 2022

EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

Délibération
n°2022-016

Engagement du nombre de jours d'ouverture de l'Office de Tourisme
Communautaire Grand Poitiers – BIT de Chasseneuil-du-Poitou

Mme Florence JARDIN donne lecture du rapport suivant :

Le Code du Tourisme, plus particulièrement son article D.133-20, et l'arrêté ministériel du 12 novembre 2010 modifié par l'arrêté du 16 avril 2019 ont fixé les critères de classement relatif aux Offices de Tourisme et notamment le nombre de jours d'ouverture par an.

L'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers doit s'engager à ouvrir son espace d'accueil de Chasseneuil-du-Poitou, au moins 240 jours par an, pour une durée minimale de 4 heures par jour et de 1680 heures par an, la commune étant classée en station de tourisme.

Il vous est proposé :

- De confirmer cet engagement nécessaire à l'obtention du classement en 1^{ère} catégorie.

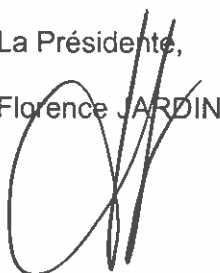
POUR	15
CONTRE	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

RESULTAT
DU VOTE

ADOPTÉE

La Présidente,

Florence JARDIN



EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction
de l'Office de Tourisme Communautaire Grand Poitiers

Comité de Direction du	9 novembre 2022	à	18h00
------------------------	-----------------	---	-------

Date de la convocation	19 octobre 2022
------------------------	-----------------

Président de séance	Mme Florence JARDIN, Présidente
---------------------	---------------------------------------

Membres en exercice	26
Quorum	14

Présents Titulaires	14	Florence JARDIN – Charles REVERCHON-BILLOT – Philippe PRIOUX – Clémence POURROY – Béatrice VANNESTE – Claude EIDELSTEIN – Christophe JAULIN – François BLANCHARD – Alois GABORIT – Bernard PETERLONGO – Thierry MINSE – Sébastien HERMOUET – Bernard MAUZE – Hugues BAALOUCH	
Présents Suppléants	1	Julie FONTAINE	
Absents	12	Dominique CAMAILLE – Jean-François DELAGE – Nicolas REVEILLAULT – Jean-Michel BRUNET – Jean-Charles AUZANNEAU – Julie REYNARD – Thomas MARCHADIER – Dominique CLEMENT – Joël COMPAIN – Aurélien BOURDIER – Léonore MONCOND'HUY – Rodolphe BOUIN	
Mandats	0	Mandants	Mandataires



Comité de Direction du 9 novembre 2022

EPIC – OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE GRAND POITIERS

Délibération
n°2022-017

Renouvellement de la marque Qualité Tourisme

Mme Florence JARDIN donne lecture du rapport suivant :

L'Office de tourisme est engagé dans une démarche qualité depuis plusieurs années et a obtenu le renouvellement de la marque Qualité Tourisme en 2018.

Etant valable cinq ans, en 2023, la marque Qualité Tourisme arrive une nouvelle fois à échéance.

Le Comité de direction rappelle l'importance qu'il attache au renouvellement de la marque Qualité Tourisme par l'application et la mise en œuvre du nouveau référentiel afin d'assurer l'ensemble des missions dévolues à l'Office de Tourisme et ses bureaux d'information touristique.

Il vous est proposé :

- De confirmer que la Directrice a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la démarche qualité en vu du renouvellement de la marque Qualité Tourisme.

POUR	15
CONTRE	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

RESULTAT
DU VOTE

ADOPTÉE

La Présidente,
Florence JARDIN

